



SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES

POLE SUD-EST



L'AUTRE BOUT DE LA LORGNETTE

Compte-rendu très officieux du CE du 29 avril 2016

Tout fout le camp ! L'hiver a ressemblé à l'automne et le printemps, qui tarde à venir, ressemble à l'hiver. Heureusement certaines valeurs demeurent immuables. Comme la fête foraine qui réinvestit un peu partout l'espace public. Et ce n'est pas la direction de France Télévisions et du pôle sud-est qui dénoncera en ce moment le droit à l'errance !

Labyrinthe des miroirs: on rigole souvent jaune devant les miroirs déformants et on se perd dans le labyrinthe. C'est un peu la même chose pour l'examen du budget. A la suite du Plan de départs volontaires (PDV), le pôle comptait fin 2015 640 équivalents temps plein (ETP) sans la filière et les services RH et finance. L'objectif en ETP pour 2016 est une fois de plus en diminution. Mais les départs du PDV en 2015 auront aussi un impact budgétaire en 2016. D'autre part, cette année il n'y aura pas d'élections, grosses consommatrices d'ETP. Conclusion : il ne devrait plus y avoir d'effort de suppression d'ETP à fournir en 2016. Un répit en quelque sorte. Mais qu'en sera-t-il en 2017 avec deux scrutins (législatives et présidentielle) d'ores et déjà programmés ?

A noter que chez les journalistes, ce sont une fois de plus les non-permanents qui paient le plus lourd tribut. Le volume de diffusion et de production est en progression. 1797 heures ont été produites en 2015 contre 1728 heures en 2014. Avec des ETP en moins sur la même période, on peut affirmer que la productivité augmente encore cette année dans le pôle. Une augmentation d'autant plus importante que le travail sur internet n'est pas pris en compte. Déformant, on vous dit !

Entre les chiffres, les élus ont découvert que des documentaires avaient été achetés au privé en 2015 pour l'émission Chronique d'En Haut. Conséquence : une sous-utilisation des équipes légères de la filière de Lyon. Pour la direction, il s'agit d'un « choix éditorial » et non pas d'une « organisation de la sous-activité » comme cela a été dénoncé. Mais promis, par la bouche de Marc Ripoll, cela ne se reproduira pas en 2016.

Pêche aux canards : les festivals de Cannes se succèdent...sans vraiment se ressembler sur nos antennes. Pour cette année, c'est l'antenne de Côte d'azur qui réalisera en solo la couverture de la Croisette. A la fois pour les JT et aussi pour l'émission du matin PACAM. Un journaliste présentateur de Côte d'Azur y fera des duplex tous les matins, et sa consœur, présentatrice de « Ecouter Voir », assurera ceux des JT midis. Problème : dans le projet initial, il est prévu d'assurer deux duplex : l'un pour le JT de Marseille, l'autre pour celui d'Antibes. Un vrai boulot de cascadeur ! « C'est se charger la barque inutilement, commente Patrick Labarrière qui préconise de calibrer les 2 antennes pour terminer le JT plus tôt et le faire suivre d'une page commune spéciale Cannes. Les JT du soir diffuseront classiquement des sujets tournés. La participation sur place de la rédaction de Marseille, un temps évoquée, n'a pas été validée. Explication du directeur du pôle : aucune demande éditoriale particulière n'a été faite.

En revanche, comme c'est le cas depuis plusieurs années, une équipe de Lyon avec son monteur « nomade » tournera quelques reportages sur le cinéma rhônalpin.

Le CCR de Lyon quant à lui viendra renforcer les équipes techniques de Côte d'Azur pour enregistrer et diffuser le 21 mai une PAE sur le festival.

Et tout ce petit monde fera local commun avec les équipes du national et de France 2.

Barbe à Papa : au début on aime bien mais arrivé au bâtonnet, c'est un peu moins gouteux... De même pour les audiences : les chiffres des JT et des émissions sont plutôt bons. Surtout quand on les compare à d'autres antennes ailleurs en France qui traditionnellement « cassaient la baraque ».

Néanmoins, les audiences du JT de Lyon le samedi midi, continuent de baisser. Et Rhône-Alpes n'est pas la seule antenne à souffrir pour ce JT de la mi-journée. La direction des programmes a donc décidé d'allonger ce journal du samedi à 17 minutes, rognant sur la 2^e partie de La Voix est Libre...et surtout à moyens constants. On verra à l'usage si le bon travail des animateurs de cette émission est avantageusement remplacé par un long JT sans moyens. On doute un peu.

Auto-tamponneuses: la direction de France Télévisions s'est révélée plutôt habile à la conduite puisqu'un accord a été trouvé avec la société Newen, désormais propriété de TF1, en ce qui concerne les droits de Plus Belle La Vie. L'accord, qui devrait entrer en vigueur en février 2017, donne à France TV les droits de rediffusion. Une première depuis longtemps !

En revanche les délocalisations de post-productions sur les documentaires continuent. Les réalisateurs continuant à imposer leurs monteurs, cela permet à la direction de la filière en exauçant leurs demandes, de continuer à remplir le carnet de commandes des fictions. On ne tape pas trop fort pour ne pas être éjecté du véhicule...La version tactique des auto-tamponneuses ?

Chenilles : la mise en application de l'avenant numéro 5 de la convention collective a connu quelques ratés pour les repos compensateurs des PTA.

Pour les journalistes, le nouveau calcul de la prime week-end sur 10 mois au lieu de 11, sera pris en compte sur la paye de mai. Le DRH précise que, d'après son calcul uniquement pour le sud du pôle, cela concernerait 4 journalistes sur 2014 et 2 sur 2015, cette disposition étant rétroactive à janvier 2014.

Montagnes russes : ça monte et ça descend sur l'évolution des effectifs. Plusieurs postes vacants ont été comblés par recrutement, essentiellement à Clermont-Ferrand. Un poste de vidéo et deux postes de journalistes.

Par ailleurs un réalisateur a été requalifié par les prudhommes à mi-temps à Marseille et un JRI à temps complet à Lyon.

L'examen des trois postes de rédacteurs en chef adjoints vacants à Grenoble et à Antibes a été reporté devant le peu de candidats.

Comme elle l'avait fait pour Grenoble et Clermont-Ferrand, la direction du pôle a par ailleurs décidé de redéployer un poste de journaliste vacant à Marseille, à la rédaction de Lyon, tenant ainsi une promesse faite il y a six ans. Une nouvelle qui va sans doute provoquer des bonds de joie à Lyon et des plongées de dépit à Marseille. Pour info, un chiffre : le BRI de Lyon, ses 3 BIP et ses 2 locales passeront donc à 45 journalistes, soit une petite dizaine de moins que celui de Marseille. Lequel est sans doute l'un des plus sollicités par l'actualité.

Prochain CE : le 31 mai à Lyon. **Lorgnettement Vôtre.** Vos élus et représentant syndical SNJ